

BULLETIN OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1866. — N° 2.

SOMMAIRE.

Numéros.	Pages.
13. Circulaire portant rappel à l'exécution de l'ordonnance du 1 ^{er} mars 1831, concernant les passages.....	17
14. Circulaire au sujet des demandes de placement en France ou de mise à la retraite formées par les gendarmes du service colonial.	18
15. Ordonnance du 1 ^{er} février 1866, portant convocation de l'Assemblée législative tahitienne.....	19
16. Arrêté du 26 février 1866, autorisant une émission de traites de la somme de 25,337 fr. 50 c., en remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois de janvier 1866.....	20
17. Arrêté du 28 février 1866, ouvrant dans la comptabilité du trésorier-payeur un compte spécial, sous le titre <i>Divers détenus, L/ fonds de pécule</i>	21
18 à 28. Nominations, mutations, etc.....	22

N° 13. — *CIRCULAIRE du Ministre de la marine et des colonies, du 4 décembre 1865, n° 428 (5^e direction : colonies, 1^{er} bureau), portant rappel à l'exécution de l'ordonnance du 1^{er} mars 1831, concernant les passages.*

Paris, le 4 décembre 1865.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — L'ordonnance du 1^{er} mars 1831 définit les cas dans lesquels des passages peuvent être délivrés, aux frais

BULL. OFF. N° 2. — ANNÉE 1866.